

Informations sur le mesurage des parcours de course en Suisse

Pourquoi faut-il mesurer un parcours de course ?

- Swiss Running tient une liste des meilleurs sur les distances de 5km, 10km, semi-marathon, marathon et 100 km. Les résultats des courses sur route des distances correspondantes sont enregistrés dans la liste des meilleurs uniquement si le parcours a été mesuré officiellement et si l'événement est inscrit au moins dans la catégorie 2 du Guide des courses.
- Un éventuel record suisse ne peut être homologué que s'il a été réalisé sur un parcours mesuré. Attention : un mesurage valable ne suffit pas à lui seul pour une homologation. Il faut en plus que le départ et l'arrivée du parcours ne soient pas séparés de plus de 50% de la distance de course. De plus, la pente entre le départ et l'arrivée ne doit pas être supérieure à 1 pour mille de la longueur de la distance.
- Un mesurage officiel peut aider à la commercialisation : la course dispose alors d'un certificat qui atteste la longueur du parcours.

Il existe des mesurages nationaux et internationaux. Quelle est la différence ?

Les points décrits dans ce document s'appliquent en premier lieu aux mesurages nationaux. En ce qui concerne les mesurages internationaux (selon AIMS/WA), les points suivants sont importants :

- Les mesurages internationaux ne peuvent être effectués que par un mesureur international reconnu (voir site web AIMS)
- Pour le World Ranking et les listes des meilleurs de World Athletics, il est tenu compte uniquement des résultats qui ont été réalisés sur des parcours mesurés au niveau international.
- Le prix d'un tel mesurage est fixé par le mesureur, le certificat est délivré par AIMS et non par Swiss Running.
- D'autres informations sur le mesurage international sont disponibles sur le site web d'AIMS : <https://aims-worldrunning.org/course-measurement.html>

Comment demander un mesurage ?

- Un courriel ou un coup de fil à Swiss Athletics (info@swiss-running.ch / 031 359 73 00) suffit pour demander un mesurage. Swiss Athletics se charge alors des étapes suivantes pour lancer le mesurage.

Comment se déroule un mesurage ?

- Le mesureur officiel mandaté par Swiss Athletics prend contact avec l'organisateur avant le mesurage, pour le planifier.
- Le mesurage est fait selon la méthode Jones-Counter (méthode à vélo). Il faut veiller à ce que le mesurage se fasse sur la ligne idéale, c'est-à-dire qu'il soit tout à fait possible de devoir rouler sur une route en sens inverse du trafic et à la rigueur, demander à être accompagné par la police.
- Le mesurage d'un semi-marathon dure généralement 4 à 5 heures, le temps nécessaire pour un parcours de 10km ou de marathon est conformément plus court ou plus long.

Combien coûte un mesurage

- Le prix d'un mesurage se trouve dans la liste des prix (voir le site [Swiss Running](https://www.swiss-running.ch)).

Quelle est la durée de validité d'un mesurage ?

- Swiss Athletics (resp. WA) délivre un certificat pour chaque parcours mesuré qui sera en principe valable jusqu'au 31.12. de la quatrième année suivant le mesurage (année du mesurage plus quatre).
- L'organisateur a l'obligation d'annoncer à Swiss Athletics durant le délai de validité les éventuelles modifications de parcours : la validité du mesurage du parcours expire alors et un nouveau mesurage – le cas échéant partiellement – est nécessaire (il faut en discuter avec le mesureur).
- La validité d'un mesurage national (pas AIMS/IAAF) peut être prolongée au maximum de cinq ans après expiration du délai de validité. Il faut toutefois confirmer à Swiss Athletics que le tracé du parcours n'a subi aucune modification depuis le mesurage. Un nouveau certificat est alors délivré sur cette base.
- Si des championnats suisses 10km, semi-marathon ou marathon sont organisés sur un parcours, le mesurage ne doit en aucun cas remonter à plus de cinq ans.